Bulletin Municipal 2021

MALLIÈVRE

Présentation de la nouvelle équipe municipale

Guillaume JEAN
44 ans, adjoint au maire en 2010, puis maire depuis 2014. Bien que n'étant pas natif de Mallièvre, j'y suis arrivé tout jeune et suis très attaché à notre petite commune. C'est la base de mon engagement politique. Élu au département en 2015, je défends la place des petites communes et le rôle qu'elles jouent, au plus près des habitants et de leurs préoccupations. Je suis féru de nature, d'histoire locale et tente de passer le plus de temps possible en famille...

Elisabeth BERTRAND
60 ans et travaille au Puy du Fou. Je suis élue sur Mallièvre depuis 2010, mes centres d'intérêt sont la musique et plus particulièrement le chant, la participation à la Cinéscénie du Puy du Fou, la généalogie.

Philippe MARTINEAU
55 ans, originaire de Saint Mesmin ; Marié avec deux enfants. Après avoir fait des études et travaillé dans la menuiserie, je suis depuis 30 ans ouvrier dans la nutrition animale et actuellement employé au Groupe Pilardière à Saint Mars la Réorthe.
Mes loisirs sont principalement le Vélo de route pratiqué au sein d'un club, le jardinage, le bricolage, la cuisine et la lecture. J'effectue mon deuxième mandat de conseiller et le premier comme second adjoint au Maire.

Germain LUCAS
Ambitieux, créatif et passionné et âgé de 24 ans : je représente la jeunesse Mallièvraise dans cette nouvelle équipe municipale.
Après 9 ans d'études dans le domaine du paysage, allant du Bac Pro à l'École Nationale Supérieure de l'Architecture et du Paysage en passant par un BTS et une Licence Pro, me voilà à présent Concepteur Paysagiste diplômé d'État. J'ai forgé mon expérience professionnelle à travers de nombreuses villes : Mareuil-sur-Lay, Angers, Lille ou encore Paris. Aujourd'hui, je suis de retour sur mon territoire natif que j'affectionne tout particulièrement. Mon objectif ?
Apporter mes connaissances et mes compétences au service de la commune grâce à mes acquis.

Benjamin RÉGNIER
38 ans, marié 3 enfants. Profession Conseiller entreprises, centres d'intérêt le badminton, la musique et la course à pied.

Delphine MORILLE
42 ans, conseillère municipale depuis 2014. C'est donc mon 2ème mandat. Malliévraise dans l'âme depuis toujours puisque je suis originaire du « Grand Mallièvre ».
J'ai émigré à Mallièvre en 2005. Je suis responsable de la plateforme logistique chez Fleury Michon. Mes centres d'intérêts sont la famille, la vie associative et la lecture. Référente auprès des associations lors du précédent mandat, j'ai passé le relais à Adrien et Mélanie pour m'investir davantage dans la commission actions sociales ainsi que la commission travaux.

Mélanie BERTRAND
39 ans, pacsée et maman de 2 filles. Professeur des écoles. Référente associations avec Adrien Merlet et membre du pôle Solidarité et Familles à la Communauté de communes. Côté personnel, j'aspire à un mode de vie simple où les valeurs humaines et environnementales sont essentielles.

Anne VION-GOVAERT
60 ans, mariée, 1 enfant, je suis indépendante (TPE) après avoir travaillé principalement dans le commerce international. Mes centres d'intérêt sont les relations humaines, les arts dont la musique en particulier, l'histoire, la nature et la gastronomie, etc.

Olivier RAMBAUD
46 ans célibataire fonctionnaire territorial centres d'intérêt
- tennis, cinéma
- histoire contemporaine de la France
En charge au sein du conseil municipal de l'embellissement des espaces verts et de la valorisation du patrimoine.

Adrien MERLET
Marié deux enfants
Responsable atelier chez DL System aux Herbiers. Conseiller municipal depuis 2014
J'aime le cinéma, les jeux vidéos, la course à pied, les bandes dessinées et la pêche.

Sophie GODARD
52 ans, conseillère municipale depuis 2014 (2ème mandat).
Profession : adjoint administratif territorial.
Centres d'intérêts :
la décoration, le bricolage et la généalogie...

Édito

Chers amis mallièvrais,

Une fois n'est pas coutume, le bulletin municipal annuel que vous allez découvrir est réduit à la portion congrue… Oui, une période électorale à laquelle se sont ajoutées deux périodes de confinement auront eu raison de nos animations et activités…

Salles fermées, réunions en petit comité ou à distance, commerces aux portes closes, port du masque, crainte de la contamination… Voilà le triste spectacle auquel nous a réduits ce virus venu d'Asie et qui, en quelques semaines, a bouleversé notre façon de vivre ensemble…

À l'exception du marché de Mallièvre, quasiment toutes les animations ou réunions d'associations ont été annulées… Ce fut également le cas pour plusieurs mariages, parfois attendus depuis longtemps, et qui, je l'espère, pourront être célébrés cette année…

Face à cette situation, il nous faut trouver un nouvel élan, et ne pas nous résigner ! Céder à la panique ne servirait à rien… Soutenons les professionnels de santé, soutenons les commerces de proximité, soutenons-nous les uns les autres… C'est à ces gestes d'entraide, à cet état d'esprit ouvert sur les autres, que nous nous reconnaitrons et que nous aborderons, le plus sereinement possible, les semaines et les mois à venir, l'année qui commence.

Car les projets de la nouvelle équipe municipale que vous découvrirez dans ces pages ne manquent pas ! Le gros chantier de ce début de mandat concerne la salle de la cité et ses abords… Il y en aura d'autres, d'importance moindre toutefois que ceux que nous avons connus sous le mandat précédent…

Nous nous attelons également au sujet du stationnement qui devient de plus en plus critique sur la commune (en particulier pendant la saison touristique). Il faudra trouver des solutions…

Je profite enfin de cet éditorial pour remercier, au nom de tous les mallièvrais, les bénévoles qui ont été ou sont mobilisés pendant cette période : les couturières qui ont confectionné en urgence les masques au printemps, mais aussi ceux qui ont accepté de tenir la permanence du dépôt de pain quand le café était fermé, sans oublier les bénévoles, souvent anonymes, du quotidien…

Je vous souhaite, à chacune et chacun d'entre vous, une année 2021 sereine et confiante. Les moments difficiles que nous vivons, peuvent aussi nous amener à revoir nos priorités et à nous concentrer sur l'essentiel…. C'est ce que je nous souhaite !

Ne pouvant organiser nos traditionnels vœux de façon classique, je vous propose de nous retrouver le 9 janvier prochain à 18 heures sur la page Facebook de la commune pour une retransmission en vidéo….

Très cordialement,

Guillaume JEAN
Maire de Mallièvre
Conseiller Départemental de la Vendée

Commission urbanisme travaux patrimoine et environnement

Philippe MARTINEAU

ACTION MUNICIPALE

Douze mois en une année, mais seulement quelques mois pour travailler aux projets communaux…

Un logement et un espace professionnel dans le centre-bourg

Le conseil municipal a acté en début d'année 2020 l'achat par la commune de la maison Lucas, située place des Tisserands. L'objectif de cette acquisition est double : permettre d'offrir un logement à la location à l'année et développer une offre commerciale et artisanale en cœur de bourg. Pour cela, le bâtiment a été divisé en deux parties autonomes. Le logement devrait être disponible à la location au début du printemps. Le local commercial, quant à lui, nécessitera encore un peu de travaux avant de trouver un locataire. Tous les renseignements sont disponibles en mairie.

Croquis d'intention, CAUE de la Vendée

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE DE LA CITÉ ET DES ABORDS

Un vaste projet de rénovation de l'ensemble des bâtiments de la cité a été lancé en début d'année 2020. Au programme : mise aux normes, isolation thermique et changement du système de chauffage, accès PMR… Cela concerne aussi les locaux du foot qui ont bien besoin d'être rafraichis et la salle du « foyer des jeunes » qui constituera une annexe de la salle de la cité…

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet FRENESIS (Fontenay-le-Comte). D'un point de vue architectural, l'objectif est de créer un lien avec le centre du bourg et de retrouver une écriture architecturale plus cohérente avec l'esprit d'une petite cité de caractère.
Ces travaux sur les bâtiments devraient commencer (sous toute réserve…) au printemps et durer plusieurs mois. A noter que pendant cette période, la salle sera fermée au public et donc aux locations.

On ne pouvait gérer ces bâtiments sans traiter la question des abords : cheminements, placette, et bien sûr, stationnement. On sait par expérience que le stationnement est difficile, limité compte tenu du peu de places disponibles… Cette question est abordée par l'ATELIER DRIN, paysagiste (Rochetrejoux) afin d'allier confort d'usage et végétalisation de ces espaces.

Esquisse avant-projet, Atelier DRIN

UN TERRAIN DE TENNIS, REMIS À NEUF !

Cela faisait des années que le terrain de tennis communal se dégradait et devenait impropre à un usage normal. En cause, un glissement de terrain dû à la fragilité du mur côté cimetière… Nous avons donc décidé de remonter le mur de soutènement (d'abord en parpaings, puis avec un parement en pierre qui sera réalisé par Pascal), et de rénover le terrain de tennis en ajoutant un panier de basket. Le terrain devrait être opérationnel début mars.

Travaux de réfection du court de tennis, novembre 2020

DES SOLUTIONS POUR NOS ESPACES PUBLICS ?

Les différents désordres constatés sur les revêtements de chaussée du centre-bourg, ont amené la commune, à défaut de trouver une solution technique satisfaisante, à rechercher la responsabilité de l'entreprise qui a réalisé les travaux.

Nous sommes donc en contact, par l'intermédiaire d'un avocat avec les entreprises concernées. Cette procédure prendra sans doute du temps mais elle est indispensable si nous ne voulons pas chaque année remettre en état nos espaces publics, pour des résultats techniques insatisfaisants et pour des coûts injustifiés.

Est prévu également dans les mois à venir le réaménagement des parking Génovette et de la place de la Teinturerie.

URBANISME

Bilan du dispositif « Centres anciens protégés »

Nous avions largement communiqué, dès fin 2017, sur le programme « centres anciens protégés » mobilisé à l'initiative de la région des Pays de la Loire, et dont Mallièvre, en tant que petite cité de caractère, a pu profiter pendant deux ans, jusqu'en avril 2020. Ce programme d'aide à la rénovation a permis d'accorder 25% d'aides (20% région des Pays de la Loire et 5% commune de Mallièvre) aux propriétaires qui souhaitaient effectuer des travaux affectant l'extérieur de leur habitation (couverture, façade, menuiseries extérieures…).

Sur les deux années, 22 dossiers ont bénéficié d'un accord de la région des Pays de la Loire, pour un montant total de travaux de 542 055 €, soit un montant d'aides global de 135 513 €.

VOUS FAITES DES TRAVAUX : QUAND FAUT-IL DEPOSER UN DOSSIER ?

Le dépôt d'un dossier de déclaration préalable est exigé dès lors que les travaux envisagés :

- créent une surface de plancher brute supérieure à 2 m² et inférieure ou égale à 20 m²,
- modifient l'aspect extérieur du bâtiment ou des clôtures,
- changent la destination du bâtiment (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

Nous recommandons vivement de prendre rendez-vous avec l'architecte-conseil afin de ne pas s'exposer à des risques inutiles.
Le rôle de l'architecte-conseil est double : étudier votre projet et vous conseiller sur les matériaux à utiliser et vous préciser ce qu'il est possible – ou pas – de faire au regard de la réglementation en vigueur.
A titre d'information, la réalisation de travaux sans permis de construire ou déclaration préalable peut conduire à :
- Une interruption des travaux (L. 480-1 et L 480-2 du code de l'urbanisme).
- Une amende de 1200 € minimum lorsque les travaux n'ont pas été déclarés ou lorsque les travaux ne sont pas conformes à l'arrêté d'accord du permis de construire ou de déclaration préalable (L 480-4 du code de l'urbanisme).
- La mise en conformité, la démolition ou la réaffectation du bien (L 480-5 du code de l'urbanisme).

PLU ET AVAP

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) est en vigueur depuis juillet 2019.

L'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) est toujours en vigueur et s'ajoute aux prescriptions du PLUI.

Nous vous rappelons qu'un volet paysager figure dans l'AVAP. En conséquence, il est à noter que certains arbres remarquables ont été identifiés et sont protégés. Ils ne peuvent être abattus sans autorisation.

Tous ces documents sont consultables en mairie.
L'instruction des autorisations d'urbanisme est assurée par les services de la communauté de communes qui peuvent également répondre à vos questions.

ASSISTANCE ARCHITECTURALE : UN PASSAGE OBLIGÉ SI VOUS FAITES DES TRAVAUX

L'association des Petites Cités de Caractère des Pays de la Loire fait bénéficier gratuitement à ses communes adhérentes d'une assistance architecturale.
Madame Caroline Guillemaut, architecte du patrimoine, est à votre disposition, gratuitement, chaque 3ème mardi du mois entre 10h et 12h pour tous conseils sur vos travaux de restauration de façade, toitures, murs de clôture… Le jour et l'heure de permanence peuvent exceptionnellement être modifiés. Il est impératif de prendre rendez-vous à la mairie.

FONDATION DU PATRIMOINE

La fondation du patrimoine est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.
En effet, l'attribution du label de la Fondation leur permet de bénéficier, après avis favorable du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine, de déductions fiscales incitatives pour les travaux extérieurs (façades, toitures, huisseries...).

Trois conditions doivent être préalablement satisfaites :

1/ intérêt patrimonial du bâtiment
2/ qualité du projet de restauration
3/ visibilité de l'essentiel de l'immeuble depuis la voie publique.

La responsabilité confiée par l'Etat à la Fondation s'est trouvée sensiblement renforcée par la suppression, depuis le 1er janvier 2003, de l'agrément des services fiscaux jusqu'alors nécessaire. Désormais, le label de la Fondation permet la mise en œuvre de plein droit de l'aide fiscale prévue par la loi du 2 juillet 1996.
Ajoutons que les propriétaires non imposables ou acquittant un impôt sur le revenu inférieur à 1300 €, avant application des déductions, réductions ou crédit d'impôt, bénéficient, sous les mêmes conditions, d'une subvention de la Fondation du Patrimoine pour leurs travaux. Ce label sans incidence fiscale s'est beaucoup développé dans des départements ruraux déshérités où la possession d'un patrimoine intéressant ne va pas forcément de pair avec des revenus élevés.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACTER :
Fondation du patrimoine, Délégation de la Vendée
Noémie Pons, Chargée de mission
37 bis, quai de Versailles 44000 NANTES
Tél. : 02 40 12 43 17 / Fax : 02 40 35 44 70
vendée@fondation-patrimoine.org

ENEDIS

Travaux à proximité des réseaux : Pensez à votre sécurité !

Lorsque vous faites des travaux (*terrassement, élagage, travaux de façade*), gardez en tête que dans votre environnement de travail, **des lignes électriques aériennes ou souterraines peuvent être présentes**.

Avant tous travaux, déclarez votre projet auprès des exploitants de réseaux sensibles en remplissant **une DT/DICT** (Déclaration de projet de Travaux / Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux).

Pour cela, connectez-vous sur : www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Plus d'informations :
Contactez le service DT / DICT d'Enedis Pays de Loire
02.40.41.02.50 de 10h à 12h et de 14h à 16h
pdl-dict@enedis.fr

Retrouvez tous les conseils de sécurité sur **www.electricite-prudence.fr**

LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE
POUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION
85 Vendée c|a.u.e
SURÉLEVER
RÉHABILITER

Commission tourisme culture famille et communication

Elisabeth BERTRAND

Commission Culture, Tourisme, Communication.....

Une saison touristique naturellement en demi-teinte

En dépit de la crise sanitaire, notre commune a pu accueillir de nombreux visiteurs et randonneurs avides d'air pur, de nature et de patrimoine. Comme chaque année, l'office de tourisme a investi notre point info tourisme pour accueillir les touristes et proposer les désormais hebdomadaires visites de Mallièvre en juillet et août.

Sur la période d'ouverture, limitée cette année en raison du confinement, nous avons accueilli au Point Info Tourisme 1 600 visiteurs (2 000 visiteurs en 2019).

Pour 2021, l'accent sera mis sur la création d'une boutique dans le point info tourisme.

Ont aussi été maintenues les randonnées canoës organisées en collaboration avec l'AAA de Saint Malo du Bois.

De façon générale, sont reportés en 2021 les événements n'ayant pu se produire en 2020. C'est notamment le cas du concert du trio a capella « les Itinérantes » qui sera reprogrammé le 27 juillet 2021 à 21 heures, en l'église de Mallièvre.

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

Une déclaration est obligatoire pour les chambres d'hôtes ou locations saisonnières, classées ou non, et ce, quel que soit le mode de commercialisation (y compris airbnb.fr ou leboncoin.fr !).

Chaque propriétaire (chambres d'hôtes comme meublés de tourisme) doit déclarer cette activité en mairie. Afin de faciliter cette démarche administrative, Vendée Tourisme vous conseille de vous rendre directement sur le site servicepublic.fr où vous pourrez trouver le formulaire adéquat.

La déclaration de son activité a plusieurs avantages :

- La démarche est simple, sécurisée et gratuite, grâce à un identifiant unique et un mot de passe
- Les informations concernant son activité sont facilement actualisables
- Le site permet un accès à une multitude d'informations concernant l'activité de chambres d'hôtes et locations saisonnières : règlementation, classement, label...

Par ailleurs, l'Office de Tourisme s'est engagé dans un nouveau dispositif de labellisation des hébergements à destination des hébergements non labellisés auprès d'un label privé (Clévacances, Gîtes de France..). Les informations sont à recueillir auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Mortagne.

Commission des affaires sociales

TRANSPORT SOLIDAIRE

Toute personne de plus de 60 ans domiciliée sur la commune, dépourvue de moyen de locomotion ou n'ayant plus l'aptitude momentanée ou définitive à la conduite peut s'inscrire à ce dispositif.
Des chauffeurs bénévoles se proposent de répondre à des besoins ponctuels de déplacements occasionnels : visite d'un proche, rendez-vous administratif ou médical, sépulture…

Pour adhérer au service « transport solidaire » vous devez remplir un dossier en mairie et vous acquitter d'une participation forfaitaire annuelle de 5 euros.

La personne transportée indemnise directement le chauffeur bénévole de ses frais kilométriques à hauteur de 0,40€ du kilomètre.

Cette année 2020, le confinement nous a obligés à limiter les déplacements afin de respecter les mesures contre le Covid 19.
Seuls les trajets de première nécessité ont été effectués.

La commission Action Sociale tient à remercier tous les chauffeurs bénévoles : Gilbert BERTRAND, Michel POIRIER, Jean-Claude TETEAU et Didier SOULARD pour leurs disponibilités.

Un grand merci également à Marie-Yvonne BERTRAND, coordinatrice bénévole du transport solidaire :
02 51 66 25 74 ou 06 26 48 22 41.

STATIONNEMENT GÊNANT ET DANGEREUX

Pour améliorer le bien vivre à Mallièvre, nous avons engagé une action de sensibilisation au bon stationnement dans nos rues auprès des riverains. Nous attirons votre attention sur la sécurité et le respect des règles (exemple : on ne se gare pas devant ou en face un garage). Concernant la rue du Pavé, le stationnement est dangereux et fortement déconseillé. De nombreuses plaintes ont été formulées auprès de la mairie.

Merci à chacun d'être responsable et respectueux !
Nous félicitons tous ceux qui font l'effort de se stationner sur les parkings libres (Génovette, La Garenne,…). Ci-dessous le plan des parkings de Mallièvre :

Commission finances

Guillaume JEAN

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Comme chaque année, le bulletin municipal nous donne l'occasion de détailler les dépenses d'investissement réalisées par la commune pendant l'année.
Cette année, ces dépenses sont limitées et se présentent comme suit (hors subventions) :

Voirie et espaces publics	
Réalisation d'un mur de soutènement/Rue du haut de la ville	13 023 €
Réfection cours de tennis	23 479 €
Bâtiments communaux	
Maison d'Assistantes Maternelles/changement de fenêtres	5 649 €
Maison d'Assistantes Maternelles/Démolition d'une souche de cheminée et étanchéité	2 326 €
Acquisition maison Lucas	100 000 €
Matériel et outillage	
Achat d'un tracteur	17 634 €
Divers matériels et outillage	2 160 €
Études	
Aménagement de la salle de la cité	1 545 €
Total	**165 816 €**

Le bilan financier de l'année 2020 sera présenté dans le Pavé de printemps, après vote du compte administratif 2020.

En trottinette électrique, « on savoure le paysage »

L'engagement, la contribution à la qualité de vie

La réfection du terrain de tennis est commencée

Mallièvre

Premier événement 2019 pour le club des retraités

Le premier événement de l'année s'est déroulé jeudi, à la salle de la Cité. (Ouest-France)

Jeudi, à la salle de la Cité, le club des retraités a vécu un temps privilégié, orchestré par sa présidente Christiane Jadeau.

« Si je suis à la tête du club depuis dix ans, souligne Christiane Jadeau, **c'est qu'il me tient à cœur, représentant un vrai trait d'union et de lien. L'assiduité des adhérents à nos activités prouve tout son attrait. »** Le club, qui débute sa 44e année d'existence, fédère 45 adhérents. La cotisation annuelle est fixée à 12 €.

Chaque mardi, à 9 h, une balade avec départ place des Tisserands est proposée. Et le jeudi, à partir de 15 h, salle de la Cité, un après-midi autour de jeux variés.

Contact : 02 51 65 33 49.

La liste Ensemble pour Mallièvre se dévoile

La commune investie en centre-bourg

Philippe Papazian en route vers Dakar

Les deux maçons continuent malgré tout

Un recueil original sur son grand-oncle

Mallièvre

Le Point information a clôturé sa saison estivale

...e passionné de moto va réaliser un rêve de gosse

Le comité des fêtes propo...

Mallièvre

Le bien, c'est l'essence du club des retraités

Mallièvre

Un deuxième mandat de maire pour Guillaume...

Deux visites guidées communales dimanche

Benjamin Cirette et le violon, toute une histoire

Mallièvre — Au cours d'une balade au cœur de Mallièvre, vos oreilles peuvent être charmées par le son d'un violon. Pas de sonorisation de la commune, c'est Benjamin qui crée ou répète ses gammes.

Les gens d'ici

« Mes parents sont très mélomanes, comme Benjamin. La discrétude et l'ouverture des représentations amateurs, ont marqué mon enfance, me sont chères. Je suis artisanal et musicalo. » Cet artisanal, pour la musique, l'a amené dans la vie, son métier, dans la musique aujourd'hui rythme, à mission en inspirant au mieux mon de trois heures par jour, ce qui [...] Mais, pour le bien-être, il faut aussi trois jours. Mais, c'est ce que me dit, j'en parlais à mes parents qui étaient surpris de cet intérêt. Pourquoi cet intérêt, je ne peux pas en rien me l'expliquer. C'est vraiment spontanément, mon cœur y était sensible. »

Une progression rapide

C'est à l'âge de neuf ans qu'il intègre une école de musique avec cette enfance chaotique et comme de prédisposition, [illegible] et ouverture de [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]

Vie associative

ASSOCIATION MARCHÉ DE MALLIEVRE : l'A2M

Malgré un été compliqué lié au COVID : les conditions d'organisation bougeant à chaque instant, nous avons réussi à mettre en place notre marché de Mallièvre le 23 août dernier.
Ce fut un très beau et bon marché ! En tout premier lieu la météo était avec nous, les artisans et commerçants présents nous ont fait de très bons retours sur leur journée. Et surtout nous avons accueilli beaucoup de promeneurs qui ont bien respecté le port du masque.
Je tiens encore à remercier tous ceux qui de près ou de loin ont œuvré à la réussite de cette édition, à nos sponsors qui, pour la plupart, nous soutiennent depuis plusieurs années.

Si vous voulez rejoindre notre équipe de préparation du marché 2021 qui aura lieu le 29 août, merci de vous faire connaître.

L'équipe d'animations du Lavoir

Pour l'Association A2M
Elisabeth BERTRAND

BIBLIOTHÈQUE

L'année 2020 a été forcément particulière pour notre bibliothèque « le fil des mots ».
Fermée durant 2 mois, nous avons pu heureusement rouvrir mi-mai en organisant le parcours des lecteurs dans le bâtiment pour respecter les mesures sanitaires.
Cependant, dans le cadre de la « parenthèse animée », peu avant le confinement, le 18 février dernier, une dizaine d'enfants ont pu découvrir, le temps d'un atelier, les différentes techniques et astuces du célèbre dessinateur DAV pour ensuite reproduire leur propre personnage de BD.
L'animation autour de l'école d'autrefois, le jour du marché de Mallièvre, a été un grand succès. Les nombreux visiteurs pouvaient admirer la belle exposition mise en place dans la bibliothèque, retrouver des visages connus sur les anciennes photos de classe et s'essayer à l'écriture à la plume comme dans les années 50.
Mais à l'automne, nous avons dû néanmoins annuler l'animation bricolage prévue pour les enfants, ainsi que les séances des bébés-lecteurs. Nous espérons que l'année 2021 s'ouvrira dans un contexte plus optimiste qui nous permettra de vous faire profiter à nouveau de notre petite bibliothèque et de son réseau.
Les bénévoles du « Fil des mots ».

LE COMITÉ DES FÊTES

L'année 2020 ! Une année bien calme pour notre association !

Compte tenu des circonstances, nous avons été obligés d'annuler notre traditionnelle soirée « Mallièvre en fête » du mois de juillet ainsi que notre « Soirée Quizz » prévue en mars. Seul, « Bouge ton bocage » en partenariat avec l'APEL de Ste Marie des Vents et l'asso « Chante Sèvre » de St Laurent a pu avoir lieu à Treize-Vents le 20 septembre 2020. Cette manifestation a réuni tout de même 300 personnes dans la salle de sports.

Bouge ton bocage « Les accords de Léon »

Malgré cette année compliquée, le Comité des Fêtes reste motivé plus que jamais pour remettre ça l'année prochaine et espère apporter aux mallièvrais et mallièvraises : joie, divertissements et convivialité.

***Notez d'ores et déjà la date de nos prochaines soirées :**
« MALLIEVRE EN FETE » qui se déroulera le samedi 3 juillet 2021 sur la place des Tisserands. Le thème vous sera dévoilé plus tard.
*Notre « SOIREE QUIZZ » quand à elle, est reportée à l'automne 2021.
*« BOUGE TON BOCAGE » édition 2021 reste fixé en septembre, à St Laurent sur Sèvre cette fois.

BIENTÔT NOUVEAU BARNUM

Pour vos fêtes, pensez à nous !
Mange-debout, plancha et boules à facettes sont toujours en location.
Plus d'infos et résa au : 06 26 27 78 49

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour intégrer notre asso. Alors, si vous êtes intéressés, quel que soit votre âge, vous êtes les bienvenus à notre Assemblée Générale qui aura lieu le 15 janvier 2021 ou nous contacter au 06 16 49 57 10 (Marianne Merlet) ou au 06 70 26 58 47 (Arnaud Baudin).

Nous avons hâte de vous retrouver pour faire la fête et nous amuser !

A bientôt
Le Comité des Fêtes

L'APEL ET L'OGEC DE L'ECOLE SAINTE MARIE DES VENTS

L'école Sainte Marie des Vents

Le mardi 1er septembre, l'heure de la reprise a sonné pour les enfants de l'école Sainte Marie des Vents. Cette année est marquée à nouveau par une baisse des effectifs puisque nous accueillons 156 élèves. Du point de vue de l'équipe éducative, cette rentrée connaît quelques changements puisque nous accueillons 4 nouvelles enseignantes : Mylène GUILLEMENT assure la décharge de direction le mardi en CM1-CM2, Pauline PACREAU partage la classe de CP avec Stéphanie GAZE, Laurence RENAUD partage la classe de MS-GS avec Myriam CHIRON et Agathe SARRAZIN assure la classe de PS-MS. Isabelle FRUCHET poursuit son engagement auprès des enfants en tant qu'enseignante spécialisée les lundis et mardis dans notre école.

Projets menés au cours de l'année scolaire 2019-2020.

Tout au long de l'année scolaire 2019-2020 les enfants ont travaillé autour du thème « Bien dans son corps, bien dans sa tête et bien avec les autres ». Ils ont pu découvrir les bienfaits de l'alimentation saine et du yoga, la médiation pour régler les conflits et s'engager dans des projets sportifs. Malheureusement, bien des projets prévus pour cette année ont été annulés en raison du confinement.

Projets pour cette année scolaire 2020-2021

Cette nouvelle année scolaire s'articule autour du thème « Protège ta planète ! ». Ainsi, les enfants découvrent l'écologie et les bienfaits des circuits courts, de la consommation locale, de la réduction et du tri des déchets. Ils travaillent également au respect et à la préservation des océans en suivant la course du Vendée Globe. Ils ont commencé leur projet dès le vendredi 25 septembre en organisant une manifestation « Nettoyons la nature » dans les rues de Treize-Vents. Enfin, comme l'année passée, Yannick BILLAUD interviendra à deux reprises pour apporter aux élèves des connaissances essentielles de sécurité routière et de circulation à vélo. Les élèves poursuivront également leur familiarisation avec le milieu aquatique en se rendant à la piscine de Mortagne sur Sèvre à partir du mois de décembre. Toutefois, en raison des règles sanitaires en vigueur, la natation sera réservée aux élèves de CP et de CE1.

Projets pour cette année scolaire 2020-2021

- Une soirée d'inscription des enfants nés en 2018 aura lieu le mardi 12 janvier à 18 heures à l'école. En cas d'impossibilité, merci de contacter la directrice, Cindy PINEAU pour convenir d'un rendez-vous.
- **Le site Internet de l'école est en ligne : www.treizevents-stemariedesvents.fr**

ECOLE SAINTE MARIE DES VENTS
10, rue des Néfliers
85590 TREIZE VENTS
02 51 65 31 36 - www.treizevents-stemariedesvents.fr

ACCUEIL DE LOISIRS « LES PETITS LUTINS »

L'équipe d'animatrices des PETITS LUTINS est toujours présente pour distraire au mieux nos enfants avec de nouveaux jeux et animations, même dans les périodes compliquées comme celles que nous avons vécues cette année... Alors merci Marine, Laetitia et Didi de prendre soin de nos enfants !!

Nous avons organisé avant les vacances de la Toussaint, une vente de fromages venant directement d'un producteur du Jura. Cette opération a été un franc succès. Merci à vous tous pour votre participation !!!

Cette année, au vu de la conjoncture actuelle, il n'y aura pas de week-end structures gonflables.

L'association des PETITS LUTINS prévoit pour Avril 2021, une vente de saucissons venant de producteurs 100% locaux. Nous pouvons déjà vous dire que LA LAURIERE nous proposera des saucissons de canard...

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU :
- Présidente : **Tiffany WILLIAMSON**
- Trésorière : **Marie VINCENDEAU**
- Vice-trésorière : **Claire BREGEON**
- Secrétaire : **Angélique DALLERIT**
- Vice-secrétaire : **Lucie LEFORT**
- Membres : **Virginie BOUENO, Karine CORRE-MORIN, Myriam PAUNOVIC, Géraldine CAILLAUD, Emilie JOLIVEAU**

Merci à Eglantine PICHAUD (qui a été présidente durant plusieurs années), à Estelle DE CUEVAS (trésorière), à Amandine RUCH (trésorière adjointe), ainsi qu'à Marina BIZON (secrétaire de l'association), d'avoir consacré beaucoup de temps aux PETITS LUTINS. Merci également à tout le reste de l'équipe pour sa contribution au sein de l'association.

N'oubliez pas que chacun d'entre vous peut apporter un plus à l'association, alors n'hésitez pas à rejoindre notre équipe. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles idées, toujours dans le but d'aider notre centre de loisirs !

L'ASSOCIATION Les Petits Lutins ACCUEIL DE LOISIRS

MAM LES P'TITS FILOUS

Cette année la MAM Les P'tits Filous a accueilli depuis le mois de septembre 3 nouveaux petits filous suite au départ à l'école de certains enfants.
A la MAM, nous poursuivons notre projet pédagogique sur la langue des signes, qu'enfants et professionnelles parlent couramment à présent.
De plus, en pleine crise sanitaire, la MAM a dû s'adapter en adoptant des protocoles sanitaires assez exigeants, toujours en vigueur et nous remercions les familles pour leur coopération.
Nous sommes actuellement complètes, de nouvelles places seront disponibles à compter de septembre 2021 pour accueillir de nouveaux petits filous.

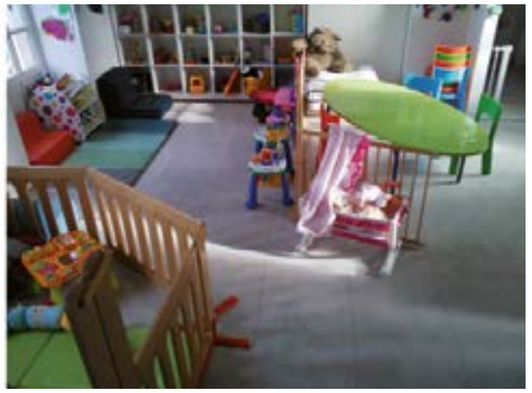

Aurélie, Hélène, Laëtitia, Françoise
MAM les p'tits filous
Tél. 02 51 57 23 09

TAKABOUG'

Nous sommes heureux d'avoir pu démarrer cette nouvelle saison, en effet la dernière a eu comme un goût d'inachevé. Malgré cela, nos effectifs restent corrects pour 2020-2021. L'association TakabouG' accueille cette année 201 adhérents : 122 Modern-Jazz, dont 3 garçons et 79 pratiquants pour la Remise en Forme.

Le Bureau : Depuis 2 ans, le bureau s'organise en commission permettant ainsi à chaque membre un statut collégial. Cette année, l'équipe des bénévoles de l'association se compose de :
- **Séverine ECHASSERIAU** (Les Epesses),
- **Catherine GEORGET** (Saint Malo du Bois),
- **Stéphanie GRIMAUD** (Les Epesses),
- **Céline JAULIN** (Les Epesses),
- **Marie NICOLAS** (Treize-Vents, Mallièvre),
- **Elodie ROUX** (Saint Malo du Bois),
- **Jennifer ROY** (Saint Malo du Bois).

Elles nous rejoignent pour cette nouvelle saison :
- **Justine HULIN** (Saint Malo du Bois),
- **Thérésa MOREAU** (Saint Laurent sur Sèvre),
- **Adeline PINEAU** (Les Epesses).

Nous souhaitons la bienvenue à nos dernières "recrues" !

DATES À RETENIR EN DANSE : le vendredi 25 juin et le samedi 26 juin 2021 à 20h30 à la salle "La Clef des Champs" de Saint-Laurent-Sur-Sèvre pour le Gala de danse Modern-Jazz où Camille GROSSIN, la professeure, et les danseurs pourront, nous espérons, vous offrir la représentation de fin de saison.

NOUVEAUTÉS EN REMISE EN FORME : notamment par l'arrivée de notre nouveau coach sportif Miscely ESCOBEDO « branchée à 220 Volts » tout en nous communiquant les couleurs de ses origines natales. D'autre part, de nouvelles disciplines sportives étoffent celles déjà existantes. Laurence BOUHIRON-VIOLEN, le second coach sportif, assure également une partie des 4 heures de cours possibles dans la semaine. Sa bonne humeur est toujours au rendez-vous ainsi que ses conseils bonus ciblés sur d'éventuels petits soucis douloureux (épaules, dos etc…). Les cours sont répartis de la manière suivante :

- Lundi 19h-20h : Zumba
- Lundi 20h-21h : Renforcement musculaire
- Mardi 18h45-19h45 : Zumba/Pilates
- Jeudi 19h45-20h45 : Zumba/Cardio hit

Si les conditions sanitaires nous le permettent, des cours d'essai seront proposés en fin de saison.
LOCATION DE COSTUMES : Un grand merci à Evelyne LE MAIGNAN qui a quitté le bureau depuis 2 ans mais qui continue la gestion de la location des costumes. En effet, à l'occasion de soirées, spectacles, kermesses… l'association propose un grand panel de costumes et accessoires, pour enfants et adultes, à petits prix ! Pour les modalités de location, nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet : http://takaboug.canalblog.com

BYE BYE : Pour terminer, nous remercions chaleureusement les membres sortants du bureau, **Lise BAUDRY** et **Florine BOISSINOT**, Un grand merci pour tout le temps passé pour l'association TakabouG'. Nous vous souhaitons bonne route pour vos nouvelles aventures associatives et personnelles.

Très belle saison 2020/2021 à tous nos adhérents !

CONTACT TAKABOUG'
takaboug@outlook.fr
takaboug.canalblog.com

LA VIE DE L'ASSOCIATION AMI MALVENT

(Accueil et accompagnement de personnes migrantes)

2020… Une année pas comme les autres pour les raisons que l'on connait.
Un printemps particulier qui a vu le confinement, imposé à tous, alourdir un peu plus le quotidien des personnes accueillies qui ont souffert de l'isolement et du retard dans leurs démarches administratives.
Puis, après un répit cet été, le confinement à nouveau…

Mais… nous avons pu compter sur le soutien sans faille des associations et des services solidaires. En effet les Restos du Cœur des Herbiers et l'Epicerie Solidaire à Mortagne ont su rapidement s'adapter et se réorganiser pour assurer l'aide alimentaire, malgré les contraintes et le travail supplémentaire induit par la situation sanitaire.

Un **Merci** chaleureux aux bénévoles de ces associations.

QUELQUES INFOS :

• Depuis la création de notre association en 2017, 45 personnes ont été accompagnées. Nous sommes heureux de la condition de plusieurs d'entre elles dont la situation a évolué favorablement :

- obtention du statut de réfugié (2 familles = 8 personnes),
- titre de séjour travail ou études. (4 personnes)

Ce sont 12 projets de vie qui ont ainsi pu démarrer après des mois voire des années d'incertitude et d'insécurité. Leur nouveau statut, leur situation de travailleur ou d'étudiant a permis à ces familles et personnes seules de quitter le logement de l'association pour vivre de manière autonome.

• L'été a permis quelques sorties : un pique-nique à La Tricherie, un autre à la Bretèche avec balade autour de l'étang de l'Aujardière puis retour à Mallièvre à pied, et enfin une journée au zoo de Mervent pour un « dépaysement » assuré !

• **Mais**…notre manifestation festive-ludique-sportive prévue en août n'a pu avoir lieu…
Indispensable pour la trésorerie de notre association, la fête est reportée au 28 août 2021 !

VOUS POUVEZ :

• soutenir l'association de différentes manières : transports, aide financière, intendance, rencontres et échanges.

• consulter le site http://amimalvent.e-monsite.com, nous contacter à ami.malvent@ gmail.com.

• ou entrer en relation avec des bénévoles de Mallièvre : Bejin Luc et Jacqueline 02 51 65 38 18, Billaud Elisabeth 06 22 67 37 81, Joguet Nathalie 06 29 79 15 84, Rapin Amélie 06 52 59 22 22

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE YOGA

N'hésitez pas à nous rejoindre aux cours de Yoga. Le Yoga est accessible à tous, quelles que soient vos capacités physiques, dans un esprit de détente et de bien-être. C'est un moment privilégié pour prendre soin de soi.

Pour tout nouvel adhérent, deux cours d'essai gratuits sont proposés avant l'inscription définitive.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Jacqueline Bejin (Mallièvre) au 02 51 65 38 18
Patricia Giustiniani, professeur de Yoga au 06 08 52 19 41

Le forfait annuel est fixé à 130 €.

CETTE ANNÉE LE YOGA SERA ENSEIGNÉ LE :

• LUNDI :
- St Malo du bois de 17h15 à 19h15
et de 18h30 à 19h30 à la salle du Tempyre
- Chambretaud de 20h à 21h *à la salle Polyvalente.*

• MARDI :
- Mortagne S/Sèvre de 9h15 à 10h15 et de 18h30 à 19h30 *à la salle de la danse.*

• MERCREDI :
- La Verrie de 17h15 à 18h15 à la salle H.V.Mallard
18h30 à19h30 à la salle H.V.Mallard
- La Gaubretière de 20h15 à 21h15 *à la salle des fêtes.*

• JEUDI :
- La Verrie de 9h15 à10h15 et de 10h30 à 11h30 *à la salle des Arts Martiaux.*
- Mallièvre de 18h30 à 19h30 *à la salle de la Cité.*

C.A.T.M TREIZE VENTS MALLIÈVRE (Combattants Algérie-Tunisie-Maroc)

Notre bilan annuel comme certainement beaucoup d'autres a été proche d'un encéphalogramme plat. La covid est passée par là, de toutes les activités prévues une seule a vu le jour, « la fête du jarret » à Dénezé sous Doué avec la visite du Musée des champignons.

La commémoration du 8 mai s'est déroulée en comité restreint (ordre de la Préfecture) il en sera probablement de même pour le 11 novembre. Nous déplorons le décès d'un ancien combattant adhérent de notre association. L'assemblée générale risque d'être compromise.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : **Auguste MAUDET**
Vice-Président : **Jean-Luc TESSIER**
Secrétaire : **Michèle GODET**
Trésorier : **Jean-Pierre COMBE**

CLUB DES RETRAITÉS MALLIEVRAIS

En cette fin d'année 2020, c'est le moment de vous donner les dernières nouvelles de notre Club qui sont, il faut l'avouer bien brèves du fait de la crise sanitaire que nous subissons.

Seuls trois évènements ont pu être maintenus :
• Notre Assemblée Générale le 9 Janvier : nous sommes maintenant 47 inscrits.
• Le Loto avec la participation de 34 personnes.
• Le concours de belote a enregistré 34 équipes. Nous espérons faire mieux l'année prochaine.

Nous voulons rester optimistes et aller de l'avant aussi, pour 2021, nous vous proposons le calendrier ci-après sous réserve bien sûr que les conditions sanitaires le permettent……. il faut y croire!

- Assemblée Générale	le 14 Janvier
- Loto	le 9 Février
- Concours de belote	le 6 Mars
- Brioche de Pâques	le 8 Avril
- Voyage	le 2 Juin
- Pique-nique	le 7 Septembre
- Loto	le 12 Octobre
- Repas	le 21 Novembre

Restent toujours d'actualité :
Pour les plus courageux, les promenades de quelques kilomètres à pied sur les chemins de randonnées qui abondent dans notre belle région. Ils seraient heureux de voir leur rang s'étoffer.

Le rendez-vous du jeudi après-midi salle de la Cité pour participer à diverses activités : jeux de belote, de tarot, de scrabble et lorsque le temps le permet, jeu de boules en bois sur le terrain prévu à cet effet, ou tout simplement pour discuter autour d'une tasse de café ou de chocolat, tout cela dans une ambiance conviviale.

Si vous êtes retraité et que vous voulez passer de bons moments, n'hésitez-pas. Venez nous rejoindre au sein du Club des Retraités Mallièvrais, vous y recevrez un accueil chaleureux. Faites-nous connaitre les autres activités que vous souhaiteriez voir proposées au sein de votre Club.

LAMALVENT

Voilà 25 ans que les membres de la chorale **Lamalvent** (une cinquantaine actuellement) se retrouvent pour chanter ensemble à Treize-Vents. Notre association est gérée par un bureau composé de 9 bénévoles et présidé par **Christian BRIEAU**. L'ensemble vocal est dirigé par **Claudine GIRAUD**, assistée de Marcel PUAU.
La saison 2019-2020 a été évidemment perturbée par la pandémie de Covid-19 qui nous a contraints à arrêter nos répétitions au mois de mars et à reporter les concerts initialement prévus en novembre 2020. Sous l'impulsion de Claudine et de Christian les rencontres ont repris malgré tout en septembre dernier. Avec tout le sérieux et la rigueur indispensables pour chanter en limitant au maximum les risques de contagion, nous chantons à présent dans la **salle omnisport**. Plus d'espace, siège et matériel strictement personnels, distanciation et même masque spécial chant fourni à chacun des choristes, autant de mesures qui ont mis nos chanteurs en confiance.

Espérant des jours meilleurs pour 2021, notre chorale fêtera ses 25 ans lors d'un grand concert anniversaire, **le vendredi 28 mai 2021 à Saint Laurent sur Sèvre** sur le thème : **« Lamalvent fait son cinéma »**. Une seconde représentation de ce concert devrait avoir lieu (sous réserves) **à St Léger, le dimanche 12 décembre 2021**.

Si vous avez envie de vous faire plaisir, de chanter, laissez-vous tenter. Il est encore temps de nous rejoindre. Nous vous accueillerons avec plaisir parmi nous le lundi soir lors de nos répétitions de 20h15 à 22h15.

CONTACTS :
Christian BRIEAU : 02 51 65 34 97
Claudine GIRAUD : 02 51 66 21 02

Plus de renseignements sur notre site internet :
https://lamalvent.choralia.fr

PAROISSE ST JEAN BAPTISTE DES COLLINES

Mallièvre et Treize-Vents font partie de la PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE DES COLLINES. Le Père Carl BASSOMPIERRE est le prêtre responsable de notre paroisse. Il est soutenu dans sa mission par le Père Janvier DUSABIMANA, l'abbé Bernard GIRAUD, prêtre retraité, et par le diacre permanent Christian MERLET.

Notre Eglise se veut accueillante à tous, tous les jours, de 9h à 18h.
Au début de cette année, nous avons pu organiser le verre de l'amitié après la messe de 9h30 pour un temps de convivialité entre paroissiens.
Nous proposons aussi des temps de réflexion et de prière à partager.

LA CEREMONIE DES VŒUX se tiendra le dimanche 17 janvier 2021 après la messe au foyer rural des Epesses.
La communauté paroissiale reste toujours à l'écoute de toutes les générations pour partager vos difficultés et vos joies.

Ci-contre une photo vous présente l'EQUIPE D'ANIMATION de la communauté Treize-Vents/Mallièvre.

CONTACT :
Centre paroissial : 3 bis rue du Puy du Fou
85590 Les Epesses
Tél : 02 51 57 30 18
Email : paroisselesepesses@gmail.com
Site internet : http://www.paroisselesepesses.org/

LES AMIS DE MALLIEVRE

Vient d'être achevé un petit dictionnaire des lieux-dits de Mallièvre.
L'auteur, J.P BREGEON (BRAHM de Mortagne) poursuit ici un travail commencé il y a de nombreuses années sur le canton.
La brochure d'une soixantaine de pages (dont 30 « entrées ») comporte aussi un index alphabétique des noms de famille et un lexique.

Abondamment illustrée de cartes anciennes, de plans, de dessins, de photos, fourmillant de données puisées dans les documents d'archives (chartriers médiévaux, registres paroissiaux, cadastre…), sa lecture en est agréable.

Elle rappellera aux plus anciens mallièvrais quelques souvenirs et donnera aux nouveaux venus l'occasion de découvrir le village et son passé.

La brochure ne sera diffusée que par souscription (15 €uros).
Si vous êtes intéressés, l'inscription peut se faire en mairie avec le règlement à l'ordre des « Amis de Mallièvre ».

La livraison se fera dès que possible compte tenu des circonstances et au plus tard fin janvier 2021.

Pour les « Amis de Mallièvre »
Raymond Le PENUIZIC

ASSOCIATION LES JEUX S'FONT LA MALLE

L'année 2020 aura été une année particulière pour l'association Les Jeux s'font la malle !

Malgré le contexte sanitaire qui ne nous permet plus de nous retrouver depuis fin octobre, et ce jusqu'à nouvel ordre, nous avons eu la chance de pouvoir faire quelques soirées jeux, au grand bonheur de tous !

Merci à tous les joueurs occasionnels et réguliers qui font vivre l'association.

Une première également pour l'association, qui a organisé son premier évènement ludique, le 9 février dernier : un après-midi jeux intergénérationnel.

Cette première manifestation, qui a réuni une trentaine de joueurs, de tous horizons, a été une réussite !

A ce jour, et au vu de l'évolution de l'épidémie du Covid19, rien n'est acté mais nous envisageons de reproduire ce type d'animation en 2021.

En espérant vous retrouver très bientôt, pour partager de la bonne humeur, du rire, de la convivialité…autour de jeux sympathiques !

Belle et heureuse année et de bons moments ludiques à partager en famille, entre amis !

INFOS PRATIQUES :

QUAND ? Le vendredi soir à partir de 20h15
Soirée proposée 2 fois par mois (1 fois tous les 15 jours)

OÙ ? Salle du Prieuré (ancien presbytère) Treize-Vents

QUI ? Tous les joueurs de plus de 16 ans

COMBIEN ?
Tarif annuel 2021
- Adhésion Individuelle : 15 euros
- Adhésion Couple : 20 euros
- Adhésion Famille : 25 euros
(comprend 1 enfant de plus de 16 ans et les parents)

Tarif possible à la soirée entre 1 et 3 euros, à jouer au dé !
Séance de découverte gratuite proposée avant l'inscription

CONTACT
Elodie LOIZEAU
Tél : 06 83 26 20 25
Mail : lesjeuxsfontlamalle@gmail.com
https://www.facebook.com/Les-Jeux-sfont-la-malle/
Si besoin d'informations complémentaires,
n'hésitez pas à nous contacter.

Bureau :
Elodie LOIZEAU : Présidente
Anne BOISSIERES : Trésorière
Séverine BOURDOUX : Secrétaire
Laurent ROUSSEAU : Membre

VENT D'ÉVEIL

Après 10 d'existence, l'association ne cesse de proposer de nouvelles activités aux enfants de 4 à 9 ans le jeudi soir ou le vendredi soir de septembre à Juin.

Chaque année, l'association innove, s'investit et participe à la vie associative des communes de Saint Malo du Bois, Saint Laurent sur Sèvre, Treize-Vents et Mallièvre et autres communes limitrophes. La pratique d'activités physiques pour les enfants reste le cœur de l'association, mais les journées sports proposées pendant les vacances scolaires pour les enfants de 8 à 14 ans en est une parfaite continuité.

En quelques chiffres, Vent d'Eveil c'est 77 enfants inscrits pour cette saison 2020-2021, 3 journées sports (dont celle du 22 octobre qui a été un franc succès auprès de nos têtes blondes) organisées pendant les vacances scolaires.

C'est aussi 7 membres bénévoles et 2 éducateurs diplômés.

Le programme éducatif et sportif établi par les éducateurs en début de saison est très complet et varié. Activités gymniques, jeux d'opposition, activités roule et glisse (rollers, trottinettes…), jeux athlétiques, parcours d'orientation, jeux d'adresse (tir à l'arc) composent les séances des enfants.

Aussi, nous tenons à remercier les municipalités, tous nos partenaires pour leur soutien très actif, les parents qui accompagnent nos éducateurs surtout durant cette période difficile, sans oublier les bénévoles de l'association qui se démènent pour que celle-ci puisse continuer à répondre aux attentes de vos enfants.

Je vous invite à retrouver les images de chacune de nos animations sur notre page Facebook.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes, et meilleurs vœux pour 2021.

Manifestations à venir :

Journées sport : jeudi 25 février et le jeudi 29 avril à St Malo du Bois de 9h30 à 16h30.

www.ventdeveil.fr - contact@ventdeveil.fr
www.facebook.com/ventdeveil

Services à la population

CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER ADMR DE LA SÈVRE (CSIDE LA SEVRE)

LES MISSIONS :

- **Actes infirmiers :** prises de sang, injections, pansements, préparations médicaments…
- **HAD : hospitalisation à domicile**
- **Prévention et éducation à la santé :** alimentation, sommeil, risque de chute, maladies cardiovasculaires...

Les infirmières réalisent les soins sur prescription médicale à domicile ou au centre de santé. Les soins sont remboursés par les caisses d'assurances maladies et les mutuelles.
Notre Centre de Santé s'organise avec ses professionnels de santé pour vous garantir des soins prescrits **24h/24h** et **365 jours sur 365**. Les soins sont dispensés 7 jours sur 7 à domicile.

Le centre de santé infirmier de la Sèvre comprend deux sites : le Centre des Epesses et une Annexe à Saint Laurent sur Sèvre. Il couvre 8 communes : Les Epesses, Mallièvre, Treize-Vents, St Mars la Réorthe, Les Châtelliers, Saint Laurent sur Sèvre, Saint Malo du Bois, La Chapelle Largeau

Le CSI de la Sèvre se compose d'une équipe de **10 infirmières et de 2 secrétaires**. **Une infirmière responsable**, Madame **MARIA Françoise,** assure la coordination au niveau de l'équipe des professionnels et des soins. Le CSI est géré par les membres bénévoles d'une association ADMR.

LES ÉPESSES	SAINT LAURENT SUR SÈVRE
SOINS A DOMICILE 7 JOURS SUR 7 En raison du COVID tous les soins et prises de sang au centre se font sur rendez-vous.	
• **Prises de sang sur RDV :** Mercredi et samedi de 8h à 9h • **Permanence soins sur RDV au Centre des Epesses** Du lundi au vendredi de 18h à 18h30	• **Prises de sang sur RDV :** Du lundi au samedi de 7h10 à 7h50 • **Permanence soins sur RDV au Centre de St Laurent** Du lundi au vendredi de 18h à 18h30
CONTACT : *02 51 57 37 51* *1bis, rue de Beauséjour* *85590 LES EPESSES* • **Secrétariat :** lundi et jeudi de 9h à 13h mardi de 9h à 12h30 mercredi de 8h à 11h vendredi et samedi de 8h à 12h	***CONTACT :*** *02 51 67 84 85* *1bis, place Grignon de Montfort* *85290 SAINT LAURENT SUR SÈVRE* • **Secrétariat :** mardi de 9h à 13h jeudi et vendredi de 9h à 12h
Un répondeur est disponible sur les 2 sites 24h/24h	

- Présidente : **Anne-Marie COUSIN**
- Bénévoles de Mallièvre : **Martine TETEAU et Jean-Claude TETEAU**

LE SERVICE DE SOINS À DOMICILE : VERSANT "SANTÉ" DE L'ADMR :

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de MORTAGNE/SÈVRE exerce son activité sur un secteur géographique de 10 communes* et dispose d'une capacité autorisée de 43 places.
Géré, comme les services d'Aides à Domicile du secteur, par une association ADMR, le SSIAD agit en complément de ceux-ci lorsque la dépendance des personnes aidées requiert l'intervention de soignants.
Doté d'une équipe d'aides-soignantes diplômées et de deux infirmières coordinatrices, il représente par conséquent le versant "santé" de l'ADMR, aidé en cela par les infirmières de centre de soins ou libérales du secteur avec lesquelles il collabore au quotidien.
L'essentiel de son activité est constitué par les soins aux personnes âgées de plus de 60 ans, malades et/ou dépendantes en vue de leur permettre de rester à leur domicile si tel est leur choix.

Le SSIAD peut également intervenir dans le cadre des activités annexes suivantes :

- Auprès de personnes handicapées de moins de 60 ans.
- En collaboration avec l'HAD (Hospitalisation à Domicile) rattachée au Centre Hospitalier de Cholet (personnes nécessitant des soins complexes)
- Auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés : une équipe mobile composée d'une psychomotricienne et d'aides-soignantes intervient à domicile et propose diverses activités en vue de maintenir ou restaurer les capacités motrices et intellectuelles. Ces séances, au nombre de 15 renouvelables tous les ans, font également l'objet d'une prescription médicale et d'une prise en charge intégrale par les caisses d'assurance maladie.

*Communes desservies : Mortagne/Sèvre, La Verrie, St Aubin des Ormeaux, St Martin des Tilleuls, Tiffauges, St Laurent/Sèvre, St Malo du Bois, Mallièvre, Treize Vents, Les Épesses.

Association locale ADMR-SSIAD
Du secteur de MORTAGNE SUR SÈVRE
Ssiad.mortagne@wanadoo.fr
www.admr85.org

CONTACT :
Maison de santé - 2 rue Mozart
85290 MORTAGNE SUR SÈVRE

Accueil public :
Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-13h
Jeudi : 9h-13h/14h-17h - Ou sur RDV

Karine FONTENEAU/Anne BOUHIRON
Infirmières coordinatrices
Tel : 02 51 65 20 39
Site internet : http://www.paroisselesepesses.org/

Familles rurales Treize-Vents Mallièvre

ASSOCIATION DE TREIZE-VENTS/ MALLIÈVRE

Qu'il est bon de se ressourcer dans la nature, de prendre le temps d'apprécier nos paysages vallonnés, de se rassembler pour partager, pour fêter !!! Notre randonnée semi-nocturne vise chacun de ces objectifs.
Malheureusement, en ces temps de crise sanitaire, notre précédente édition a dû être annulée et nous sommes incertains pour la prochaine date : 05 juin 2021.
Nous croisons cependant les doigts.
En attendant de nous retrouver, profitez amis randonneurs des sentiers de nos deux communes !!

Contact : rando.13vents@gmail.com

Pour rappel : Les modalités pour récupérer votre carte d'adhésion à Familles rurales pour l'année 2021 vous seront communiquées par mail .
De plus pour rappel, l'ensemble des commissions de l'association est toujours à la recherche de bénévoles, l'ensemble de l'équipe serait ravi de vous accueillir, afin de continuer à participer activement à la vie associative de notre commune.
Suite aux nouvelles mesures du gouvernement toutes nos manifestations sont suspendues.

NOVALISS, L'INSERTION PAR LE TRAVAIL AU CŒUR DU TERRITOIRE

Acteur de l'Economie Sociale et Solidaire, l'association NovaliSs intervient sur 30 communes des Pays de Mortagne-sur-Sèvre, des Herbiers et de Pouzauges. Retour sur une année révélatrice de notre engagement solidaire.

2020, une année en demi-teinte

Comme vous vous en doutez, notre association a aussi dû faire face à cette période si particulière du confinement, prendre des décisions face à l'épidémie, mettre en place de nouvelles règles de travail sans oublier d'apprendre à travailler à distance. Bref, cette année a été, pour nous tous, permanents, membres du bureau, clients et salariés, inédite.

Face à la crise sanitaire, notre première décision a été à destination de nos salariés. En effet, au mois de mars, l'association a fait le choix de maintenir leurs salaires, sur les heures qui auraient dû être réellement effectuées. Puis, nos salariés ont bénéficié du chômage partiel en avril et mai.

Grâce à l'implication de tous, salariés et Conseil d'Administration, nous avons relevé les manches… Les consignes sanitaires ont été strictement mises en place et l'ensemble de nos salariés ont été formés et accompagnés à ces évolutions.
Même si certaines missions ont dû être arrêtées, nos clients ont continué à nous faire confiance et de nouvelles demandes sont arrivées.

2020, un nouveau Conseil d'Administration pour NovaliSs :

Élus ou bénévoles, les membres de notre Conseil d'Administration sont tous des acteurs de notre territoire. Suite aux élections municipales, une nouvelle équipe dirigeante a vu le jour avec, à sa tête, Françoise LERAY et Jean-François GUITTON qui se partagent la présidence.

Premier conseil d'administration de NovaliSs à Saint Michel Mont Mercure (Sèvremont) le 30 septembre 2020

L'enjeu de la démarche VITA AIR est de construire une offre de services en ressources humaines à destination des entreprises en valorisant les atouts des demandeurs d'emplois possédant des compétences vérifiées au cours de leur parcours professionnel.
Une méthode gagnant-gagnant où l'entreprise sera accompagnée dans son recrutement et où le salarié aura l'opportunité de valoriser les compétences acquises tout au long de sa vie.
Pour plus d'info, rendez-vous sur le site de notre fédération : www.coorace.org

Les recrutements continuent :

Pays des Herbiers, Mortagne ou Pouzauges, des offres de mission sont à pourvoir : agent de service, employé de nettoyage, agent polyvalent de restauration, etc.
Vous recherchez un emploi, un complément d'heures ou vous souhaitez découvrir de nouveaux métiers, contactez-nous.

NovaliSs en quelques chiffres...
- **221 salariés accompagnés**
- **40 000 heures de travail pour nos salariés en parcours**
- **Un chiffre d'affaires de 860 000 € annuel**

NOVALISS : SIEGE SOCIAL
6 rue des Arts - 85500 LES HERBIERS

ANTENNE
12 rue du Vieux Château - 85700 POUZAUGES

PERMANENCE - Centre de la petite Enfance
Avenue des Madeleines - 85290 -MORTAGNE-sur-SEVRE

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

Tél : 02 51 67 05 56
www.novaliss.fr

Retrouvez toutes nos annonces sur notre site internet : www.novaliss.fr ou sur notre page Facebook (@novalissemploi)

Infos générales

INFORMATIONS UTILES

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Muriel BLASCO peut être rencontrée sur rendez-vous à prendre au **02 51 67 60 70**

PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Les demandes de carte d'identité et de passeport ne sont plus recevables à la Mairie de Mallièvre.
Les demandes peuvent être déposées sur rendez-vous à la mairie de Mortagne-sur-Sèvre (02 51 65 00 45) ou des Herbiers (02 51 91 07 67).

Afin de faciliter votre démarche, vous devez pré-remplir le formulaire de demande (http://predemande-cni.ants.gouv.fr/) avant votre rendez-vous en mairie et l'imprimer pour le jour prévu pour dépôt du dossier.
La présence du demandeur, majeur ou mineur, est obligatoire au dépôt du dossier.
Les délais d'obtention sont variables, de 2 à 8 semaines en fonction des périodes de l'année. Il vous est donc recommandé d'anticiper au maximum votre démarche si vous avez un voyage ou examen de prévu.

CARTES GRISES ET PERMIS DE CONDUIRE À PORTÉE DE CLIC !

Désormais, à la demande de l'Etat, les demandes de cartes grises et de permis de conduire sont dématérialisées. Les démarches sont à effectuer sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisées (ANTS). Il convient donc de se connecter sur le site https:// immatriculation.ants.gouv.fr pour les cartes grises et https://permisdeconduire.ants.gouv.fr pour les permis de conduire.

DOMICILIATION

Vous venez d'aménager à Mallièvre, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie. Nous sommes à votre disposition pour vous informer sur les démarches à effectuer.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Tous les particuliers du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne ayant chez eux un nid à détruire, doivent prendre une photo du nid et contacter la Mairie au 02 51 65 30 69. Dans ce cas, la mairie en informera la Communauté de Communes qui commandera l'envoi d'une entreprise habilitée à la destruction des nids de frelons asiatiques. La dépense sera entièrement prise en charge par la Communauté de Communes.

DÉCHETTERIE DU BOIS CHABOT

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
lundi : 9h-12h et 14h-18h
mercredi, vendredi : 14h-18h
jeudi : 9h-12h
samedi : 8h-12h et 14h-18h
Jours de Fermeture : Fermé le mardi, dimanche

DONNÉES PRIVÉES

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est un règlement de l'Union européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel.
Ce règlement a été définitivement adopté par le Parlement européen le 27 avril 2016.
Les principaux objectifs du RGPD sont d'accroître la protection des personnes concernées par un traitement de leurs données à caractère personnel.
À ce titre, nous vous rappelons que la commune ne peut fournir de listes nominatives.

PERMANENCES

PERMANENCE DES ELUS
Le maire et les élus reçoivent à la mairie, sur rendez-vous.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI	9H - 12H
MARDI	9H - 12H
MERCREDI	9H - 12H
JEUDI	fermé
VENDREDI	9H - 12H

Mairie de MALLIEVRE
13 Place des Tisserands - Tél. 02 51 65 30 69
Email : mairie@mallievre.fr
Facebook : Mallièvre - www.mallievre.fr

SALLE DE LA CITÉ (120 places assises)

TARIFS DE LOCATION	MALLIÈVRE / TREIZE-VENTS		EXTÉRIEURS
	Associations	*Habitants*	*Habitants et Associations*
Réunions - Vins d'honneur ½ journée (9h-16h / 17h-24h)	Gratuit	60 €	80 €
Réunions festives avec repas	Gratuit (maximum 2 par an)	-	-
1 journée *		120 €	170 €
1 Week-End *		185 €	255 €
½ journée supplémentaire		40 €	65 €
Location d'une sono ou d'un vidéo projecteur	20 € par jour et par matériel (Caution 200 €)		

Lors du passage du responsable de la salle, si un nettoyage s'avère nécessaire, il sera effectué par les services municipaux et sera facturé 25 € de l'heure

- Caution : 200 euros
- La location à la journée s'entend de 8 h à 5 h le lendemain matin
- La location au week-end s'entend du samedi 8 h au lundi à 5 h le matin
- Tout dépassement d'horaire avant ou après la date de début ou de fin de location sera facturé par demi- journée
- Le règlement de la salle est disponible en mairie

COMMERCES DE PROXIMITÉ

		OÙ?	QUAND ?	CONTACT
SALON DE COIFFURE	Coiffure Création	1 place des Tisserands	Du mardi au vendredi 9h/12h et 14h/19h Le samedi 8h/13h	02 51 65 33 02
RESTAURANT TRADITIONNEL, CAFÉ	Shockadelica'Fé	1, rue du Haut de la Ville		09 62 53 31 07
SALON DE THÉ	Au Fil du Temps	7 rue de la Poterne	du mercredi au dimanche de 15h à 19h	06 37 08 20 05
POISSONNERIE	Au cours des halles	Livraison à domicile	jeudi de 16h30 à 19h	02 51 67 81 15

TÉLÉDISTRIBUTION

A l'occasion des travaux d'enfouissement des réseaux réalisés il y a plusieurs années, la commune a mis en place un système de télédistribution afin d'offrir un service aux mallièvrais et d'éviter la multiplication d'antennes râteaux disgracieuses sur les toits.

Un grand nombre d'entre vous ont été raccordés au réseau. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de faire une demande de branchement à l'antenne collective. Le coût du branchement est de 300 €, le coût de l'abonnement, qui comprend les coûts de maintenance du réseau, est de 35 € par an, soit moins de 3 € par mois.

Par ailleurs, nous informons les personnes qui bénéficient d'un accès à internet (notamment les abonnés Orange) qu'il leur est désormais possible, sans coût supplémentaire, de disposer d'un accès VDSL (plus rapide que l'ADSL) qui leur permettra de recevoir les chaînes de télévision directement sur leur téléviseur sans avoir recours à une antenne satellite comme c'était le cas auparavant. Les renseignements sont à prendre chez votre fournisseur d'accès à internet.

Après la construction de l'architecture principale du réseau, Vendée Numérique déploie les réseaux secondaires qui vont permettre d'apporter le Très Haut Débit dans tous les centre-bourgs, les villages et même les quartiers ou maisons isolées (achèvement du déploiement en 2023).

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :
- BAUDIN Léonie — 08 juillet 2020
- LEGROS Martin — 08 octobre 2020

MARIAGES :
- LUCAS Clémence et PIVETEAU Charlie — 25 juillet 2020

DÉCÈS :
- WELKENHUYZEN Thomas — 17 juin 2020

MALLIÈVRE

13 place des tisserands 85590 MALLIÈVRE
Tél : 02 51 65 30 69 - Fax : 02 51 65 33 10

Petites Cités de Caractère

Communauté de Communes
Canton de Mortagne sur Sèvre